

Election du nouveau CSE

Le 12 décembre dernier a eu lieu l'ÉLECTION DU NOUVEAU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE pour une durée de quatre années.

Le scrutin s'est déroulé sur deux tours : du 26 au 28 novembre et du 10 au 12 décembre 2019 par voie électronique, via l'application Voxaly. Une première au sein de la Société Forestière.

En 2017, les ordonnances « dites Macron », celle N° 2017-1386 relative « à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales », ratifiées par la loi du 29 mars 2018 N° 2018-2017, ont fusionné les 3 instances représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail), en une seule et même instance dénommée le Comité économique et social – CSE, dans les entreprises de plus de 11 salariés.

De nouvelles élections devaient avoir lieu pendant une période transitoire prenant fin au 31 décembre 2019.

Ainsi, au sein de la Société Forestière, les élections pour constituer ce CSE se sont donc tenues sur 2 tours fin novembre et mi-décembre 2019, et pour la première fois par vote électronique. Ces votes dématérialisés ont été un succès dans leur mise en place et leur déroulement. Le Bureau de vote, qui s'est réuni physiquement sous la présidence de Daniel Zatta, accompagné de 2 assesseurs Murielle Mathieu et moi-même, ont électroniquement « scellé » les résultats à chaque tour de scrutin sur la plate-forme Voxaly, grâce à un dispositif de haute sécurité, par codes informatiques personnels et individuels. Au soir des 2 tours, le dépouillement s'est fait beaucoup plus rapidement, avec des critères de contrôles élevés à chaque étape d'ouverture électronique de l'urne ; ouverture qui ne pouvait se faire que si les 3 membres du Bureau se connectaient au même moment, chacun sous leur code personnel et inconnu des 2 autres membres. De plus, une série de ratios (votants H/F, répartition collègues titulaires/suppléants, cadres/non cadres, pourcentages de voix par élus...) ont pu être édités dès la clôture électronique du vote final le 12 décembre à 19 H. Par note le 16 décembre, les résultats définitifs vous étaient communiqués. Cadres et non cadres confondus, aux postes de titulaires ont été élus : 3 collaboratrices et 4 collaborateurs ; aux postes de suppléants : 4 collaboratrices et 3 collaborateurs, soit un total de 14 Représentants, en permanence à votre écoute.

Découvrez les noms, fonctions respectives décidées lors de la 1ère séance du CSE, tenue le 27 janvier 2020 et...sourires de vos 14 Représentants élus...

D'autre part, le CSE gère 2 appartements (l'un en Charente Maritime et l'autre dans le Var). Consulter ci-après les tarifs de location de cette saison 2020.

Sophie Lestonnat

CSE

Contacts Officiels

**Selon la répartition effectuée
le 27 janvier 2020**

Cette rubrique ne remplace pas les CR bimestriels des réunions de CSE, elle consiste en un rappel des échéances particulières à ne pas rater et la liste des contacts, tout en sachant que tous vos élus, titulaires comme suppléants, sont en permanence à votre écoute

Représentants au Comité social et économique



Stéphanie VEILLON
Secrétaire



Julien CUVILIER
Secrétaire Adjoint



Maud KRICHA
Trésorière



Fanny QUEBRIAC
Trésorière
Adjointe



Toufik ARAB



Maëlis BONS



Estelle CARLET



Thomas COUSIN



Alain GUILLON



Marie LAMAIRE



David LOUIS



Nicolas MAIRE



Quentin
PERROUSSET



Mariame SAM

Bureau du CSE

SECRÉTAIRE

Stéphanie Veillon
(DCGP)

01.40.39.81.05

stephanie.veillon@forestiere-cdc.fr

**SECRÉTAIRE
ADJOINT**

Julien Cuvilier
(Agence Nord Est)

07.85.49.33.93

julien.cuvilier@forestiere-cdc.fr

TRÉSORIÈRE

Maud Kricha
(DCGP)

01.40.39.81.62

maud.kricha@forestiere-cdc.fr

**TRÉSORIÈRE
ADJOINTE**

Fanny Quebriac
(DCGP)

01.40.39.81.81

fanny.quebriac@forestiere-cdc.fr

Activités sociales et culturelles et commissions diverses

CHÈQUES VACANCES, CHÈQUE NOËL, SUBVENTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Maud Kricha
(DCGP)

01.40.39.81.62

maud.kricha@forestiere-cdc.fr

Fanny Quebriac
(DCGP)

01.40.39.81.81

fanny.quebriac@forestiere-cdc.fr

APPARTEMENTS

SAINT-GEORGES-DE-
DIDONNE (17)

Quentin Perrousset
(DCGP)

01.40.39.81.48

quentin.perrousset@forestiere-cdc.fr

SAINT-MANDRIER
(83)

Julien Cuvilier
(Agence Nord Est)

07.85.49.33.93

julien.cuvilier@forestiere-cdc.fr

COLONIES DE VACANCES

Stéphanie Veillon
(DCGP)

01.40.39.81.05

stephanie.veillon@forestiere-cdc.fr

Activités sociales et culturelles et commissions diverses

COMMISSION INTÉRÊSSEMENT

Toufik Arab (Comptabilité)	01.40.39.81.61	toufik.arab@forestiere-cdc.fr
Alain Guillon (DSI)	01.40.39.81.25	alain.guillon@forestiere-cdc.fr
Quentin Perrousset (DCGP)	01.40.39.81.48	quentin.perrousset@forestiere-cdc.fr
Stéphanie Veillon (DCGP)	01.40.39.81.05	stephanie.veillon@forestiere-cdc.fr

CSSCT (COMMISSION SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL)

Alain Guillon (DSI)	01.40.39.81.25	alain.guillon@forestiere-cdc.fr
Quentin Perrousset (DCGP)	01.40.39.81.48	quentin.perrousset@forestiere-cdc.fr

SITE INTERNET CSE

Fanny Quebriac (DCGP)	01.40.39.81.81	fanny.quebriac@forestiere-cdc.fr
Stéphanie Veillon (DCGP)	01.40.39.81.05	stephanie.veillon@forestiere-cdc.fr

Activités sociales et culturelles et commissions diverses

COMMISSION DEVENIR DES APPARTEMENTS

Julien Cuvilier (Agence Nord Est)	07.85.49.33.93	julien.cuvilier@forestiere-cdc.fr
Alain Guillon (DSI)	01.40.39.81.25	alain.guillon@forestiere-cdc.fr
Marie Lamaire (DCGP)	01.40.39.81.49	marie.lamaire@forestiere-cdc.fr
David Louis (Agence Grand Ouest)	02.43.16.05.24	david.louis@forestiere-cdc.fr
Stéphanie Veillon (DCGP)	01.40.39.81.05	stephanie.veillon@forestiere-cdc.fr

COMMISSION NOUVELLES ACTIVITÉS

Estelle Carlet (Agence Est-Sud- Est)	03.80.65.06.44	estelle.carlet@forestiere-cdc.fr
Marie Lamaire (DCGP)	01.40.39.81.49	marie.lamaire@forestiere-cdc.fr
Fanny Quebriac (DCGP)	01.40.39.81.81	fanny.quebriac@forestiere-cdc.fr

Tarifs appartements 2020

Chèques-vacances acceptés

	BASSE SAISON 4 JANVIER 2020 au 27 JUIN 2020	HAUTE SAISON 27 JUIN 2020 au 29 AOÛT 2020	WEEK-END BASSE SAISON 29 AOÛT 2020 au 02 JANVIER 2021
STATUT OUVRIER SF, Selvans, Cie Landes	160	240	65
STATUT EMPLOYE SF, Selvans, Cie Landes	160	240	65
STATUT CADRE SF, Selvans, Cie Landes	240	290	80
HORS SOCIETE (FAMILLE - AMIS etc....)	300	380	120

- Versement d'arrhes 25% à l'acceptation du dossier de réservation.
- Versement du solde 15 jours avant départ